

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l’article 4 du *Règlement sur la diffusion de l’information et sur la protection des renseignements personnels*

DÉPENSES DE FONCTION ET FRAIS DE REPRÉSENTATION D’UNE DIRECTRICE OU D’UN DIRECTEUR DE CABINET ET DES TITULAIRES D’UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : juillet-août-septembre 2024

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
François C. Gibeault	Directeur de cabinet du ministre responsable des Infrastructures	Rencontre de travail	2023-11-17	41,84 \$
Édith Lapointe	Secrétaire associée	Rencontre de travail	2024-04-30	55,09 \$
François C. Gibeault	Directeur de cabinet du ministre responsable des Infrastructures	Rencontre de travail	2024-06-05	35,77 \$
Édith Lapointe	Secrétaire associée	Rencontre de travail	2024-06-06	41,45 \$